

**Compte rendu de la séance ordinaire**  
**du Conseil Municipal**  
**du mercredi 30 mai 2018**

L'an deux mil dix-huit, le trente mai, vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de **Madame Céline RENAUDIER**, Maire de DAON.

**Présents :**

MM. Jean-Luc BOIVIN - Régis CHERBONNEAU - Robert CORMIER - André DELAHAIE - Olivier DELLIERE-  
Mmes - Céline PLANCHENAU - Céline RENAUDIER

**Absents :**

MM. Serge DEFRANCE (pouvoir à Robert CORMIER)- Adrien DELAUNAY (pouvoir Olivier DELLIERE)

**Secrétaire de séance :** Jean-Luc BOIVIN

Le compte-rendu de la dernière séance est validé.

**1 - Commune nouvelle :**

M. Vincent ROUSSEAU, Conseiller Municipal de Saint Michel des Fins était venu présenter le projet qui pourrait être mis en place pour la création d'une commune nouvelle lors de la réunion de Conseil Municipal du 25 avril 2018 et avait invité le Conseil Municipal à y réfléchir.

Après réflexion, et débat

Madame le Maire et les Conseillers ont décidé de ne pas adhérer au projet de création de la commune nouvelle.

**2- Radar Pédagogique :**

Une réflexion est en cours concernant la pose de Radars Pédagogiques, le choix serait porté plutôt sur des radars pédagogiques version solaire. La pose des radars sera défini courant septembre 2018.

Après étude et débat

**3 - ALSH COUDRAY :**

Dans le cadre de la répartition des dépenses liées à la scolarisation des enfants des communes extérieures dans les écoles publiques maternelle et primaire de Coudray, une participation financière est demandée à la commune. Celle-ci s'élève à 7994€ (571€x14 enfants) pour l'année scolaire 2016/2017.

Après étude et débat

**Délibération 2018-05-A**

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte

- De verser la participation aux frais de scolarité de l'Ecole de Coudray pour l'année 2016/2017 soit 571€ x 14 enfants
- autorise Madame Le Maire à signer tout document afférent

**4 - Vente de l'imprimante copieur :**

La Mairie souhaite vendre à la SARL DEGRIF COPIEURS l'imprimante copieur au prix de 150€.

Après étude et débat :

**Délibération 2018-05-B**

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte

- De vendre l'imprimante copieur au prix de 150€ à la SARL DEGRIF COPIEURS
- autorise Madame Le Maire à signer tout document afférent

**5 - Questions diverses**

**Remboursement d'un forfait réparation d'une parabole d'un locataire :**

Un locataire demande la prise en charge à hauteur de 50% d'une facture de 95€ correspondant à un forfait réparation sur une parabole.

**Délibération 2018-05-C,**

8 voix Pour et 1 voix Contre, le Conseil Municipal accepte

- De prendre en charge la facture correspondant à un forfait réparation sur une parabole à hauteur de 50% soit 47€50
- autorise Madame Le Maire à signer tout document afférent

## Visite de M. Le Préfet

La rencontre du lundi 14 mai réunissant les services de l'Etat et M. Le préfet avait pour but de dénouer la situation complexe concernant le futur lotissement.

M. Le Préfet a confirmé la décision de la commission CDPENAF de laisser en terres agricoles le terrain acquis pour un futur lotissement.

La DDT nous conseille de dénombrer les logements vacants sur notre commune et d'engager une discussion avec les propriétaires pour connaître leurs intentions : ventes, locations ou rien.

**Merci à ces personnes de se manifester auprès de la Mairie pour échanger à ce sujet.**

Il nous faut également répertorier les « dents creuses » pouvant accueillir de nouvelles constructions, même si la plupart sont enclavées entre plusieurs habitations, afin de densifier le centre bourg. Ensuite, engager une démarche de mise en place d'un document d'urbanisme de type carte communale, mais redessinée pour être acceptée par le Centre instruisant le Permis d'Aménager.

En engageant ces trois démarches, le Conseil Municipal de DAON pourra se représenter devant la commission CDPNAF, en espérant cette fois-ci, que leur avis soit plus clément avec notre commune et qu'elle lui permette d'accueillir de nouvelles familles.

## Arrêt de travail d'un Agent Technique

Nous nous sommes rapprochés du service de remplacement du CDG 53 afin de leur faire part de notre offre d'emploi et également de délégué au Centre de Gestion, la gestion du personnel durant les remplacements des agents de notre commune.

Les élus souhaitent également mettre une annonce sur « Le Bon Coin » dans la rubrique « Offres d'emploi »

## Délibération 2018-05-D

7 voix pour et 2 voix non exprimées, le Conseil Municipal accepte

- La délégation au Centre de Gestion de La Mayenne, pour la gestion du personnel de remplacement durant les arrêts de maladie des Agents de la commune de DAON.
- autorise Madame Le Maire à signer tout document afférent

## Changement de date pour la Cérémonie du 11 Novembre

La Fanfare de Chemazé n'étant pas disponible le 11 novembre, le Conseil Municipal décide de reporter la cérémonie au dimanche 18 novembre 2018.

**Le rassemblement sera prévu devant la Mairie à 10h45 suivi du dépôt de gerbe au monument aux Morts le dimanche 18 novembre 2018**

Un vin d'Honneur sera servi à l'issue de la cérémonie dans la salle du conseil Municipal.

La population y sera vivement conviée

## Routes à améliorer

Une réflexion est en cours concernant le choix des entreprises pour refaire certaines routes et pour boucher les trous qui se sont formés sur les routes de notre village.

Des devis vont être demandés à plusieurs entreprises.

## Vallée Loisirs

Le directeur de Vallée Loisirs demande un soutien financier à la commune de Daon :

- Pour une extension des temps d'ouverture du Parc Vallée Loisirs cet été, afin de couvrir la masse salariale
- Pour un développement d'activité par l'acquisition de 4 paddles

Le Conseil Municipal ne valide pas et n'apportera pas de soutien financier pour :

- la demande d'extension de l'ouverture des mois de juillet et d'août ainsi que les week-ends du mois de juin.
- L'acquisition de 4 paddles pour le développement de leur activité

**La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le lundi 25 juin 2018 à 20 h 30.**

**Madame le Maire lève la séance à 23 h 50.**

**Feuillet de clôture**

Délibérations prises lors de la séance du 30 mai 2018

<b>Objet</b>	<b>Numéro</b>	<b>Vote</b>
Participation aux frais de Scolarité de Coudray	2018-05-A	A l'unanimité
Vente de l'imprimante copieur	2018-05-B	A l'unanimité
Prise en charge d'une facture	2018-05-C	8 voix pour 1 voix contre
Délégation au CDG 53	2018-05-D	7 voix pour 2 non exprimées

Emargement

<b>Nom</b>	<b>Signature</b>
<b>Régis CHERBONNEAU</b>	
<b>Céline PLANCHENAU</b>	
<b>Robert CORMIER</b> Pouvoir de Serge DEFRANCE	
<b>André DELAHAIE</b>	
<b>Olivier DELLIERE</b> Pouvoir d'Adrien DELAUNAY	
<b>Céline RENAUDIER</b>	
<b>Jean Luc BOIVIN</b>	